



Paris, le 25 juin 2026

## **L'Observatoire de l'inclusion bancaire publie son rapport annuel, qui dresse un état des lieux de l'inclusion financière en France en 2025**

**L'Observatoire de l'inclusion bancaire (OIB) publie son rapport annuel pour l'année 2025, qui présente les principaux indicateurs de suivi des dispositifs d'inclusion financière en France. Dans un contexte marqué par de nombreuses incertitudes économiques et géopolitiques, le rapport met en lumière la mobilisation des membres de l'Observatoire pour suivre l'évolution de la conjoncture économique et sociale et prévenir les risques de fragilité financière et de surendettement.**

Cette édition met en évidence trois principaux enseignements :

- Des avancées dans la détection et la protection des clients en situation de fragilité financière et des bénéficiaires de l'offre clientèle fragile ;
- Une vigilance maintenue sur la poursuite de la hausse du surendettement, notamment chez les jeunes de 18 à 29 ans ;
- Une attention accrue portée à la diffusion croissante des paiements fractionnés et des micrédits, qui peuvent accroître les risques pour les publics les plus fragiles.

### **Des avancées dans la détection et la protection des clients en situation de fragilité financière**

À fin 2025, **4,8 millions de clients étaient identifiés par les banques comme étant en situation de fragilité financière**, soit une hausse de 5.1 % par rapport à 2024. Cette progression illustre une détection plus préventive de la fragilité financière, avec 89 % des clients détectés au titre de ces critères, mais aussi la mise en œuvre, par les banques, de la revalorisation du critère de détection lié aux ressources créditées sur le compte du client.

À fin 2025, **1,2 million de personnes ont bénéficié de l'offre clientèle fragile (OCF) soit une hausse de 5.8 % sur un an**. L'Observatoire salue la progression constante du nombre de bénéficiaires de l'OCF, ainsi que les bonnes pratiques des établissements qui exonèrent ces bénéficiaires de facturation, voire de frais d'incidents bancaires. L'Observatoire relève également les travaux menés par son conseil scientifique sur l'offre clientèle fragile.

Enfin, les frais bancaires des clients fragiles financièrement et des bénéficiaires de l'OCF ont baissé de façon significative ces dernières années, conséquence des engagements pris au sein de l'Observatoire.

### **Une vigilance sur la poursuite de la hausse du surendettement, notamment chez les plus jeunes**

Le rapport constate la poursuite de la hausse du surendettement en 2025, avec un **nombre de dépôts de dossiers qui a progressé de 9,8 % par rapport à 2024**. L'Observatoire souligne néanmoins que le niveau des dépôts demeure nettement inférieur au niveau d'il y a dix ans (-32 % par rapport à 2015).

L'Observatoire et la Banque de France restent vigilants quant à l'évolution du surendettement, notamment chez les jeunes de 18 à 29 ans, qui représentaient 12 % des déposants en 2025, contre 5 % en 2022.

### **Une attention accrue sur la diffusion croissante des paiements fractionnés et des minicrédits**

Depuis plusieurs années, l'Observatoire porte une attention particulière à la diffusion croissante de nouveaux produits, comme les paiements fractionnés et les minicrédits qui représentent 14,6 % des crédits à la consommation (hors découverts) en 2025 et qui font peser des risques accrus sur les publics fragiles, surtout les plus jeunes d'entre eux. L'Observatoire salue le renforcement de l'encadrement de ces produits par la nouvelle directive sur le crédit à la consommation, qui s'appliquera à partir de novembre 2026, mais recommande toujours fortement la consultation systématique du Fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers (FICP) par tous les acteurs avant l'octroi d'un crédit.

### **Le microcrédit, un outil d'inclusion financière efficace**

**L'encours des microcrédits personnels et professionnels a progressé de 10% cette année en atteignant 2,3 milliards d'euros d'encours**. Le rapport souligne le rôle essentiel de ce dispositif qui a bénéficié à plus de 500 000 personnes en insertion ou en réinsertion professionnelle au cours des cinq dernières années. Cependant, l'Observatoire relève les risques qui pèsent sur le financement du dispositif de garantie des microcrédits assuré par le Fonds de cohésion sociale (FCS). Le microcrédit est l'un des piliers des dispositifs d'inclusion financière, dont la pérennité doit être assurée.

### **Une dynamique partenariale en faveur de l'inclusion financière et des actions pour accompagner les victimes de violences intrafamiliales**

L'Observatoire salue les initiatives menées par les associations et structures sociales, les banques, les pouvoirs publics, les membres de l'Observatoire, les conseils départementaux de l'inclusion financière (CDIF) et la Banque de France pour prévenir l'exclusion financière. En particulier, le rapport souligne l'ensemble des actions menées, en 2025, par ces acteurs pour accompagner et informer les victimes de violences économiques intrafamiliales.

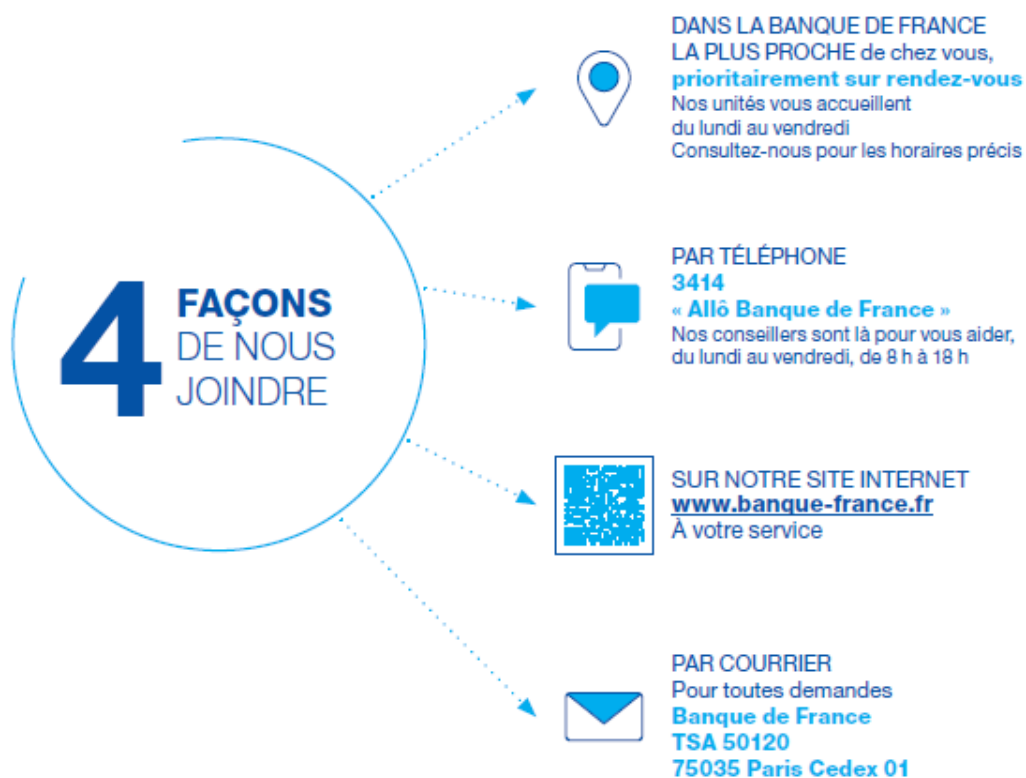
L'Observatoire remercie également François Villeroy de Galhau, pour son action et son engagement en tant que Président de l'OIB, qui ont permis des avancées significatives au bénéfice de l'inclusion financière des plus fragiles au cours des dix dernières années.

► [Retrouvez le Rapport Annuel 2025 de l'Observatoire de l'Inclusion Bancaire](#)

## La Banque de France au service des particuliers

La Banque de France participe à l'inclusion financière par ses missions de service public aux particuliers : traitement des dossiers de surendettement, droit au compte, gestion des fichiers d'incidents et droits d'accès associés, informations générales sur les problématiques de comptes et frais bancaires, moyens de paiement, microcrédit, etc. (service Infobanque).

Il est possible de contacter la Banque de France via 4 canaux :



Au titre de ces sujets, 2,1 millions de personnes ont été informées et accompagnées en 2025 (+ 7 % par rapport à 2024). La Banque de France publie également le [baromètre mensuel de l'inclusion financière](#) qui donne des tendances concernant les besoins d'information et d'accompagnement des particuliers dans le domaine financier. La Banque de France et ses partenaires ont poursuivi le déploiement de la stratégie nationale d'éducation économique, budgétaire et financière (EDUCFI) dont elle est l'opérateur, en lien avec de nombreux partenaires. En 2025, 110 000 personnes ont été sensibilisées ainsi que 35 800 intervenants sociaux.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**À propos de la Banque de France.** Institution indépendante, la Banque de France a trois grandes missions : la stratégie monétaire, la stabilité financière, les services à l'économie et à la société. Elle contribue à définir la politique monétaire de la zone euro et la met en œuvre en France ; elle contrôle banques et assurances et veille à la maîtrise des risques ; elle propose de nombreux services aux entreprises et aux particuliers.

Visitez notre site internet [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)

Suivez nous    